

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 9 (1921)
Heft: 39

Rubrik: Miscellanées

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MISCELLANÉES

OUVRAGES PHILOSOPHIQUES RÉCENTS

M. Léon BRUNSCHVICG est certainement l'un des esprits les plus pénétrants et les plus avertis de notre époque. En 1897 déjà et dans l'ouvrage intitulé, *La modalité du jugement*, il exposait d'une façon originale le problème de la recherche philosophique. Quinze ans plus tard, *Les étapes de la philosophie mathématique* précisent ce problème sur un point spécial, avec une maîtrise, une sûreté d'informations tout à fait remarquables. Enfin dans le petit volume qu'il vient de publier (*Nature et liberté*. Paris, Flammarion, 1921), M. Brunschvicg esquisse les grands traits d'une conception philosophique, dont l'intérêt doit être fortement souligné.

Définissant la philosophie comme l'expérience de l'humanité pensante de tous les temps, M. Brunschvicg s'adresse avant tout à l'histoire pour découvrir la ligne directrice de vérité qui à l'épreuve s'est affirmée comme durable. Nous ne suivrons pas tous les détails de son enquête ; nous nous bornerons à ceux qui nous ont le plus frappé.

Aux débuts des temps modernes Descartes et Pascal représentent deux courants antagonistes, qui persistent jusqu'à nos jours. « La science de Descartes se prolonge en religion, comme la religion de Pascal a ses racines dans la science. » D'un côté le désir de soumettre toute réalité à la juridiction de la raison, de l'autre le sentiment très vif que l'expérience du fait brut peut mettre en échec la pensée spéculative.

C'est à la lumière de cette opposition que M. Brunschvicg étudie en particulier l'œuvre philosophique de Poincaré. Il le fait avec une rare compétence. Il nous montre le trouble profond dans lequel les conquêtes nouvelles de la physique et des mathématiques jetèrent Poincaré, car ces conquêtes brisaient les anciens cadres dans lesquels s'était moulée la pensée scientifique à partir du XVII^e jusqu'au XIX^e siècle. Un moment déconcerté, Henri Poincaré parut incliner vers le nominalisme : les sciences déductives, pensait-il, ne peuvent être ébranlées par de nouvelles découvertes ; elles ont en effet pour fondement des conventions dont nous pouvons librement disposer et qui dépassant

l'expérience ne sont pas atteintes par elle. A cet égard, en astronomie, le système héliocentrique n'est pas plus vrai que le système géocentrique. Peu à peu cependant Poincaré est amené à préciser sa pensée. Sans doute les conventions sont librement créées par l'esprit ; elles n'en sont pas arbitraires pour cela. Il en est que l'expérience nous suggère et nous impose et qu'il nous en coûterait de ne pas adopter. « Ainsi, à mesure que Poincaré serre de plus près le problème, tout en maintenant les termes dans lesquels il l'avait posé dès le début, on voit que son nominalisme apparent s'infléchit dans le sens d'une pénétration intime, d'une harmonie croissante entre l'esprit et les choses » (p. 65).

Une fois saisie la pensée maîtresse qui a guidé l'œuvre philosophique d'Henri Poincaré, M. Brunschvicg l'applique à l'examen des problèmes que soulèvent la morale, la religion et la guerre de 1914.

De l'ensemble de cette étude se dégage une conception très remarquable de la notion de vérité. La vérité est avant tout un rapport dont les idées constituent les termes variables. Les idées ont leur nature originelle ; elles ne sont pas une sorte d'image affaiblie de la sensation comme le veut l'empirisme ; elles ne sont pas d'autre part des concepts, figés une fois pour toutes, dont notre esprit prendrait connaissance du dehors, pour ainsi dire. Les idées sont intérieures à l'esprit ; mais elles se modifient sans cesse au contact d'une expérience de plus en plus élargie. Cependant au travers de ces modifications le rapport de vérité subsiste, selon la belle image qu'en donne Poincaré : « de même que l'humanité est immortelle, bien que les hommes subissent la mort, de même la vérité est éternelle, bien que les idées soient périssables, parce que les idées engendrent les idées, comme les hommes engendent les hommes. »

Ainsi ce qui caractérise la position de vérité, c'est, si nous l'avons bien compris, avant tout une cohérence dynamique qui s'affermi sans cesse aux leçons mieux comprises et toujours plus étendues de l'expérience. Ce dynamisme est sur un autre plan que l'empirisme, le rationalisme ou l'intuitionisme (1) et parce qu'il est sur un autre plan, il les domine ; envisageant d'un centre nouveau de perspective les éléments de vérité que ces doctrines renferment, il peut tenter d'en effectuer la synthèse. Ce faisant, l'esprit ne doit jamais rester prisonnier des idées qu'il élabore, car si le rapport de vérité s'explicite constamment en liaison d'idées, ce rapport ne peut lui-même être renfermé dans aucune idée. Si nous osons risquer cette analogie, la fonction mathématique présente sous son aspect numérique un caractère semblable. Une infinité de couples de nombres satisfait à la fonction

(1) Cf. l'article de M. Brunschvicg en réponse au livre de M. Parodi, analysé plus loin. Revue de métaphysique et de morale, nov. 1920.

$y = \tan x$ par exemple, mais aucun de ces couples ne peut exprimer la fonction dans sa totalité.

Cette conception de la vérité s'applique à la religion comme à la science ou à la morale. « Il est donc exact de dire que la science conduit à l'idée religieuse : en approfondissant les conditions du jugement vrai, elle nous donne le moyen de nous unir à un principe dont l'existence est attestée par un sentiment intellectuel, unique, de *présence* et que nous refuserons de revêtir, pour la satisfaction illusoire de l'imagination, des formes concrètes et matérielles de l'individualité. Dieu n'est pas une personne qui pourrait se rencontrer dans l'espace et dans le temps avec d'autres personnes ; il est la réalité pure et intime qui commande en chacun de nous la vie spirituelle » (p. 151).

Et plus loin : « La religion de l'esprit ne contredira pas ce qui est essentiel dans les religions positives ; elle prolonge, elle achève, le mouvement de leur vie profonde. Par la vertu du germe originel qui était déposé dans la pensée de Jésus, ou par la vertu propre des races dont le développement spirituel s'est accompli à l'intérieur du christianisme, le progrès de la conscience religieuse s'est manifesté dans notre monde occidental, comme l'inquiétude perpétuelle d'une foi qui se replie sur soi pour se scruter, se préciser, se reviser sans fin ; il a mis hors de pair comme faisant le prix de la personne morale, la volonté de ne jamais se mentir à soi-même, à l'encontre et au mépris du désir individuel ou de la pression sociale » (p. 159).

Comme œuvre également importante il faut signaler le livre de M. D. PARODI sur *La philosophie contemporaine en France* (Paris, Alcan, 1920).

La tâche entreprise n'était certes pas aisée ; rien de plus difficile que de classer, définir et situer les divers courants philosophiques de l'époque à laquelle l'on appartient soi-même. Il faut pour cela une érudition, une hauteur de vues, une objectivité, un sens des perspectives qu'il est donné à bien peu d'historiens de posséder. Pour autant que cela était possible, M. Parodi n'a pas failli au but qu'il s'était proposé.

Son œuvre n'est pas une sèche énumération dictée par l'ordre chronologique. Elle est un puissant effort de synthèse et de classification que dominent constamment une pensée et une émotion personnelles. Avec un sens vraiment remarquable des problèmes philosophiques et de leur portée, avec une clarté qui est le fruit de longues et patientes méditations, M. Parodi excelle à mettre en lumière les traits essentiels d'un système, d'une tendance. Cette simplification évite du reste le dogmatisme et l'arbitraire, car elle sait, là où il le faut, respecter les nuances, les attitudes encore hésitantes.

C'est dire toute l'importance du labeur accompli par M. Parodi. Les pages qu'il nous donne ne sont pas seulement une source de documen-

tation érudite et probe ; elles aident à démêler la signification vraie des difficultés dans lesquelles se débat la pensée contemporaine.

Elles ne pouvaient cependant pas manquer de soulever des critiques et mêmes des protestations. Nous avons rappelé plus haut celles de M. Brunschvicg ; signalons également l'étude très pénétrante de M. Lalande, parue dans la *Revue philosophique* (janv. 1921).

Nous aurions nous-même des réserves à faire sur plusieurs points. Il ne nous semble pas en particulier que M. Parodi, témoin certainement perspicace des problèmes religieux et moraux, ait toujours exactement compris la portée des questions que posent la science logique et la philosophie des sciences de notre époque ; mais il est un fait surtout que nous voudrions relever, parce qu'il intéresse plus directement la Suisse romande.

M. Parodi passe complètement sous silence la contribution philosophique de notre pays ; les seuls noms cités sont ceux d'Ed. Claparède et de Gourd et encore le sont-ils d'une façon tout à fait incidente. Aucune mention n'est faite ni de Flournoy, ni surtout de Charles Secrétan. Cette dernière omission est d'autant plus étrange qu'à plusieurs reprises M. Parodi insiste sur l'importance, à notre époque, du problème de la liberté. « Le problème de la liberté est devenu décidément le problème central de la philosophie, celui autour duquel tous les autres y compris le problème de la connaissance viennent graviter » (p. 17).

Et plus loin en matière de conclusion à son beau livre M. Parodi ajoute : « Reconnaître et montrer de plus en plus que, si tout ce vaste univers est l'œuvre de la liberté spirituelle il doit être en son fond pénétrable à l'esprit, c'est ainsi que nous apparaît dans l'avenir, comme elle l'a toujours été dans le passé, l'œuvre propre de la philosophie » (p. 494).

Or, dès 1840 Charles Secrétan a professé des idées tout à fait semblables ; l'on sait d'autre part combien fut grande son intimité avec Renouvier et l'influence certaine qu'il a exercée en France à un moment donné.

Sans doute la production philosophique de la Suisse romande est de minime importance, comparée à celle des grands pays qui l'entourent ; elle se rattache cependant comme celle d'une partie de la Belgique au patrimoine général de la langue et de la civilisation françaises ; il y a peut-être un scrupule excessif à le méconnaître au nom de frontières purement géographiques, car nous sommes certain que seul un scrupule de ce genre a empêché M. Parodi de mentionner tout au moins le nom de Ch. Secrétan.

Sans annexion brutale et tout en laissant à la Suisse romande son caractère original l'on pourrait, nous semble-t-il, là où elle en est jugée digne, marquer sa place dans tout aperçu historique concernant les œuvres philosophiques de langue française.

Tous ceux que préoccupe le problème du pacifisme intégral liront avec un intérêt et un profit réels le livre de M. Georges BATAULT intitulé : *La guerre absolue* (Payot, 1919).

« Dans l'état actuel de la civilisation, écrit M. Batault, en cet âge d'acier où nous vivons, la direction des sociétés échappe de plus en plus à la volonté des hommes, les masses humaines étant plus inertes que la matière.

C'est que, se modelant sur les machines, qui sont la grande et dangereuse conquête par où se caractérisent nos siècles industriels, les sociétés ont pris une sorte de vie propre, extérieure à l'homme, mécanique et monstrueuse, courbée sous le joug tyrannique de la guerre absolue qui en est le moteur.

L'évolution actuelle des sociétés, les principes qui l'inspirent et dont on espère non point peut-être la paix perpétuelle, mais les plus longues paix et les plus courtes guerres, vont directement à l'encontre des espérances que l'on fonde et poussent irrésistiblement l'humanité vers des états de paix de plus en plus précaires et vers des guerres de plus en plus formidables. » (p. 11.)

Ces conclusions, M. Batault les appuie sur une étude historique, illustrée de nombreuses citations, et dont voici l'essentiel.

Le concept de guerre absolue, c'est-à-dire d'une guerre où toutes les forces vives de la nation sont engagées, est né des expériences faites au cours de la Révolution française et de l'empire napoléonien.

A la suite de ces expériences le monde est entré dans une ère nouvelle : celle de la paix armée qui n'est pas seulement une forme historique nouvelle de l'organisation militaire mais aussi et surtout un état social et politique nouveau.

Par sa constitution même, la paix armée implique fatalement une guerre absolue qui ne recule devant aucun moyen (espionnage, infiltration, etc.) et qui se poursuit implacable sur le terrain des idées comme sur celui des faits économiques ; elle ne peut qu'aboutir à des conflits armés de plus en plus formidables et tragiques.

Pour attristantes qu'elles soient, les conclusions de M. Batault n'en sont pas moins solides, nous semble-t-il. A une condition toutefois. C'est que l'état de centralisation économique et politique qui caractérise les grands Etats modernes s'accentue toujours davantage. Si par hasard ces Etats se disloquaient en organismes régionaux, ayant une vie politique distincte, les dangers signalés par M. Batault, sans disparaître complètement, s'atténueraient dans une large mesure. Or, comme l'histoire le montre, il existe pour les Etats un maximum de centralisation et d'extension qui ne peut être dépassé sans compromettre leur existence. Et peut-être les nations modernes sont-elles parvenues à ce point-limite.

C'est également du problème de l'équilibre social que M. Maurice BEDOT se préoccupe dans son *Essai sur l'évolution du règne animal et la formation de la société* (Alcan, 1918).

A grands traits M. Bedot nous montre comment les êtres vivants, après être éclos dans la mer, ont fait peu à peu la conquête de la terre et se sont pour la plupart groupés en des organismes sociaux plus ou moins cohérents.

Cet exposé, en ce qui concerne tout au moins les théories biologiques, témoigne d'une grande maîtrise ; la sûreté des informations s'y allie à la sobriété et à la clarté du langage ; les vues générales y sont constamment illustrées par des exemples typiques. Nous signalerons comme particulièrement digne d'être soulignée l'importance que M. Bedot attribue au facteur personnel dans la marche de l'évolution. « Pour expliquer la présence, dans une région, d'une espèce qui n'y avait pas encore été observée, on a souvent recours à des causes très complexes et l'on n'attribue jamais aucune influence au tempérament ou même aux caprices des individus. Et cependant il n'y a pas de raison de croire que ce facteur ne joue aucun rôle. »

« On est trop disposé, dit encore M. Bedot, à croire que l'évolution du règne animal s'est faite d'un bout à l'autre, sous l'influence des mêmes facteurs. Il est fort probable, au contraire, qu'au début, chez les animaux les plus inférieurs, les facteurs externes ont seuls joué un rôle important, tandis que plus tard, les tendances individuelles, puis les instincts accompagnés d'actes de discernement, et enfin l'intelligence, sont venus prêter leur concours à la lutte pour l'existence et à l'action du milieu, et donner une impulsion nouvelle à l'évolution organique. » (p. 89)

Par contre, pour juger du rôle et de la valeur de la religion, M. Bedot s'est trop inspiré, nous semble-t-il, des idées, démodées aujourd'hui, du positivisme d'Auguste Comte. « La religion, dit-il, est une œuvre de pure imagination qui fut utile à la société en lui fournissant, pour l'établissement de la morale, un appui qu'elle ne pouvait pas, à ce moment, trouver dans la science. La religion a fait son temps. » Désormais c'est dans l'étude intelligente des lois naturelles que l'individu trouvera et acceptera l'obligation de renoncer à lui-même en vue du bien social.

M. Bedot nous semble oublier que la religion n'est pas avant tout une explication scientifique de la réalité, mais qu'elle repose sur des données psychiques irréductibles et que seule elle paraît pouvoir fonder l'obligation impliquée dans l'acte moral.

Les études que Marc DUFaux (1894-1918) a laissées et que ses amis ont réunies sous le titre de *Quelques pages* (éditions de la « Revue

romande », Lausanne), font regretter bien vivement la mort prématu-
rée de ce jeune penseur.

Ces pages révèlent en effet des qualités de style et de pensée vrai-
ment remarquables : sens critique avisé, pénétration psychologique à
la fois ferme et nuancée, intelligence des problèmes philosophiques et
scientifiques.

En particulier la critique serrée à laquelle Marc Dufaux soumet le
bergsonisme est très suggestive. Sans doute cette critique n'apprendra
rien à ceux qui ont lu les ouvrages de René Berthelot ou de Samuel
Gagnebin sur l'intuitionisme ; mais sur plus d'un point elle se révèle
perspicace. Nous avons beaucoup apprécié entre autres les pages qui
mettent en lumière l'équivoque impliquée dans la notion bergsonienne
de durée. Dans la mesure où la durée est perception immédiate, elle
n'est plus durée, mais sentiment du présent pur ; sitôt qu'elle est réel-
lement durée, elle n'est plus immédiate et implique projection dans
l'espace (p. 59).

Chacun lira également avec intérêt les études consacrées à l'ironie
et aux paradoxes.

Par contre, les réflexions sur la logique et l'expérience ne nous pa-
raissent pas poser le problème sur son vrai terrain. En résumé, dit
Marc Dufaux, « l'universalité et la nécessité des jugements soi-disant
à priori relèvent de l'expérience, non par conviction progressive ou
induction, mais par conclusion d'une première expérience jamais infir-
mée dans la suite » (p. 84). Cette manière de voir nous semble trop
sommaire.

Sans doute Kant a eu tort de considérer comme simples et irréduc-
tibles des jugements particuliers tels que « la ligne droite est le plus
court chemin d'un point à un autre » ou « $7 + 5 = 12$ ». L'analyse
logique moderne a montré que ces jugements pouvaient être dissociés
en éléments plus simples et n'étaient pas synthétiques à priori, au
sens où Kant l'entendait. Mais le problème posé n'en subsiste pas
moins et pourrait, nous semble-t-il, être énoncé comme suit : l'acte de
juger, caractéristique de la raison, est-il un produit dérivé de la sensa-
tion telle que l'empirisme le conçoit, ou bien constitue-t-il quelque
chose d'original, d'irréductible et d'à priori par conséquent, en ce sens
qu'il conditionne l'expérience ?

Albert KAPLOUN : *Psychologie générale tirée de l'étude du rêve*
(Lausanne, Payot, 1919). Ce qui fait l'intérêt de cette étude psychologique, c'est avant tout la méthode qu'elle utilise. Comme on le sait, l'observation dite objective tend à envahir de plus en plus le champ de la psychologie. M. Kaploun la rejette délibérément pour remettre en honneur les méthodes de l'introspection et les résultats auxquels il parvient ne manquent pas d'intérêt.

La terminologie qu'il emploie (pointe de l'esprit, fonction explicatrice, etc.) est quelque peu déconcertante au premier abord ; mais elle n'est jamais obscure et renouvelle à bien des égards les problèmes.

Nous ne pouvons analyser ici tous les aspects de la vie psychique qu'étudie M. Kaploun et qu'il groupe dans les chapitres suivants : caractères fondamentaux, perception, notions de réalité et d'irréalité, mémoire et intelligence, activité rationnelle, vie motrice et affective, substance psychique.

Nous signalerons seulement un passage relatif à la notion et à l'évaluation du temps dans l'état du rêve, étant donné les controverses sur ce sujet. « On n'applique pas en rêve, dit M. Kaploun, les lois de vitesse objective des faits, lois qui font partie à l'état de veille, du système latent des connaissances générales. Des événements se succèdent immédiatement qui devraient être séparés par une certaine durée : on reçoit la réponse à une lettre en même temps qu'on écrit la lettre. De même l'ordre naturel peut être renversé ; ce qui devrait arriver après, arrive avant.

Comme on voit, tandis qu'en veille l'espace et le temps sont des systèmes maintenus par l'esprit central, des « cadres » suffisamment vastes pour pouvoir contenir les faits présents, passés et futurs, dont nous possédons la connaissance latente, en rêve ils sont fonctions des images ; on n'en conçoit que ce qu'impliquent les faits rêvés » (p. 110).

ARNOLD REYMOND.

L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE ÉGYPTIENNE

Les lecteurs de cette Revue sont au courant des théories de M. Edouard Naville sur l'Ancien Testament et sur le Pentateuque en particulier ; ils n'ont sans doute pas encore entendu parler d'une autre publication due à la plume du vénéré doyen des égyptologues et qui, pour être consacrée à un sujet de linguistique assez spécial, n'en est pas moins d'un intérêt très supérieur, puisqu'elle reprend, avec de nouveaux arguments, les deux grands problèmes de la classification des langues et des transformations des écritures primitives (1).

L'égyptologie est une science jeune, qui n'a pas encore un siècle d'existence, aussi n'est-il pas étonnant que sur bien des points on ne soit pas encore d'accord, et que parfois des opinions nouvelles ne viennent aiguiller les recherches sur une voie dangereuse. C'est ce qui est arrivé en particulier pour la grammaire : séduits par certaines

(1) EDOUARD NAVILLE, *L'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques. (L'écriture — La grammaire — Le démotique et l'araméen — Le copte — L'hébreu.)* Paris, P. Geuthner, 1920.

affinités et analogies, les savants de l'école berlinoise ont admis comme principe que l'égyptien est une langue sémitique dégénérée ; sans même chercher à prouver la chose et se bornant à l'affirmer péremptoirement, ils élaborèrent sur cette base fragile toute une grammaire conçue sur le modèle de celles des langues sémitiques et exposée avec un appareil scientifique si complet qu'elle a été acceptée, pour ainsi dire sans discussion, par un très grand nombre d'égyptologues.

Le but de M. Naville est de réagir contre cette théorie et de remettre la question sur son véritable terrain, celui où Champollion et ses successeurs l'avaient placée : la langue égyptienne est d'origine africaine et doit être étudiée indépendamment des autres langues anciennes, en se basant uniquement sur le copte, qui en est le dérivé direct. Avec toute l'autorité que lui confèrent des recherches patientes et fructueuses dans tous les domaines de l'égyptologie, poursuivies sans interruption depuis plus de cinquante ans, et une série de publications scientifiques de premier ordre, M. Naville dresse un tableau magistral de toute l'évolution de la langue parlée autrefois sur les bords du Nil, de ses moyens d'expression et de ses trois stades, caractérisés par trois types d'écriture nettement distincts.

C'est en premier lieu la langue sacrée, celle des hiéroglyphes. L'écriture inventée par les premiers Egyptiens était pictographique, et jamais elle ne perdit complètement ce caractère figuratif, bien qu'à une époque très ancienne elle se soit transformée en donnant naissance à un système phonétique dans lequel chaque signe représente un son, une syllabe et même, par simplification, une véritable lettre. Combiné avec celui des déterminatifs, ce système ne put jamais arriver à son plein développement et aboutir à l'alphabetisme complet ; c'est un organisme très compliqué qui donne une image des mots, une approximation facile à lire pour les initiés, mais non une reproduction rigoureuse de la prononciation, qui a dû varier considérablement suivant les époques et les dialectes locaux. Les Egyptiens n'ont jamais séparé la lettre de la syllabe, pas plus qu'ils n'ont pu remplacer la figure par le signe conventionnel : de là la grande multiplicité des signes et la complication d'un système d'écriture qui a de grandes analogies avec celui des rébus et qui, par ce fait même, n'est pas destiné à devenir d'un usage général.

Quant à la langue qui correspond à l'écriture hiéroglyphique, M. Naville passe en revue les différentes grammaires publiées jusqu'ici, et soumet à une critique très serrée et très concluante celle de l'école égyptologique de Berlin et son principe sémitisant. Nous devons rechercher le sens des formes que nous avons sous les yeux plutôt que de reconstituer arbitrairement celles qui devraient être : la langue nous est transmise par un instrument imparfait et nous avons à approfondir les idées plutôt que ces formes écrites qui ne sont pas toujours

distinctes les unes des autres et qui ne correspondent que de façon très imparfaite à nos dénominations grammaticales habituelles.

L'évolution de la langue égyptienne, bien que très lente, fut cependant assez sensible pour qu'après quelques dizaines de siècles, elle ne correspondit plus au système employé pour l'écrire et que, pour reproduire le langage courant, on éprouvât la nécessité de créer une nouvelle écriture, dérivée de l'ancienne, mais très simplifiée. Ce nouvel égyptien, ou démotique, comme on a coutume de l'appeler, apparaît dès le VIII^e siècle dans les documents légaux, puis devient peu à peu d'usage plus général, et sert d'expression à toute une littérature. Tandis que les hiéroglyphes subsistent pour tout ce qui concerne la langue sacrée, nous voyons ainsi surgir un nouvel idiome, parfaitement autochtone, sans emprunts étrangers et qui s'exprime, comme tout langage populaire, en phrases simples et claires. Ici encore, cependant, le progrès n'est pas complet : les Egyptiens ne sont pas arrivés à créer un véritable alphabet, ni même à rendre chaque son par un caractère unique, et de plus le système des déterminatifs existe encore ; le démotique n'a pas encore secoué définitivement la tradition séculaire.

La dernière phase de cette évolution est représentée par le copte, la langue des chrétiens d'Egypte, ou plutôt l'ensemble des dialectes parlés dans le pays à l'époque chrétienne. On remarque ici un nouveau changement dans l'écriture, mais beaucoup plus radical que le précédent, puisque ses inventeurs renoncèrent aux caractères nationaux pour adopter des signes étrangers, le système des lettres grecques, dont ils complétèrent l'alphabet à leur usage en y adjoignant quelques lettres spéciales. Cette transformation correspondait à un besoin nouveau : il s'agissait de porter à la connaissance de la grande masse du peuple les livres saints des chrétiens et d'activer ainsi la propagation d'une religion qu'on voulait planter dans le pays. Le démotique, langue officielle, pas plus que la langue sacrée n'était fait pour communiquer aux peuples ces idées nouvelles ; l'invention d'une écriture très simplifiée, œuvre des évangélistes ou des anachorètes, correspondait si bien aux nécessités du moment, qu'elle fut rapidement imitée dans toute l'Egypte, et appliquée à transcrire les divers dialectes parlés dans le pays. Nous avons ainsi dans le copte la véritable langue populaire avec toutes ses variations locales, et nous pouvons nous rendre compte du système phonétique de l'égyptien, qui nous est transmis de façon imparfaite par les hiéroglyphes et par le démotique, et constater que ces deux écritures transcrivent déjà les voyelles et non seulement les consonnes, comme le soutiennent les égyptologues sémitisants.

Y a-t-il eu, ailleurs qu'en Egypte, une évolution analogue, avec transformation parallèle de la langue et de l'écriture ? M. Naville suggère à ce sujet, au fur et à mesure de son développement, un rapprochement avec ce qui s'est passé dans la région syro-palestinienne. La

langue du pays, le cananéen, s'écrivit d'abord au moyen des caractères cunéiformes, mode d'expression de la pensée qui avait été introduit dans le pays par ses maîtres babyloniens. Cette écriture, dérivée d'un système hiéroglyphique très évolué, avait pris peu à peu un caractère nettement syllabique, sans toutefois perdre toutes ses expressions figuratives ; elle comporte, comme l'écriture sacrée des Egyptiens, un très grand nombre de signes, et de plus elle n'est utilisable que sur certaines matières telles que l'argile, aussi son usage ne pouvait-il se généraliser.

Lorsque le besoin se fit sentir d'un organe pour rendre la langue populaire, on vit surgir une écriture nouvelle qui se répandit rapidement dans toute l'Asie antérieure, étant bien appropriée aux relations commerciales. C'est une écriture alphabétique, dérivée de celle des Phéniciens ; les Syriens ont donc franchi d'un seul pas ce qui avait nécessité deux étapes aux Egyptiens, le passage d'une écriture compliquée à l'alphabetisme, mais ils ont dû recourir pour cela à l'aide de l'étranger.

A cette phase, dite de l'araméen, succède une nouvelle transformation, marquée par l'apparition de l'hébreu, ou plus exactement de l'hébreu carré, qui serait la création d'une écriture nouvelle, dérivée de la précédente, destinée à transcrire le dialecte de Jérusalem et à donner aux livres saints leur forme définitive. Cette dernière forme correspondrait donc à ce qu'a été le copte pour les Egyptiens.

Ces considérations sur la langue et l'écriture syro-palestinienne sont données par M. Naville comme des hypothèses qu'il soumet à l'étude des spécialistes en langues sémitiques ; elles ont donné et donneront lieu encore à bien des controverses. Qu'on accepte ou non cette thèse, elle n'enlève rien à la force des arguments sur lesquels est basée la théorie de M. Naville sur la langue égyptienne, cet aperçu si lumineux et si conforme à la réalité des faits, qui est destiné sans doute à exercer une heureuse influence sur l'orientation des études de grammaire égyptienne en les débarrassant d'un point de départ qui n'est autre qu'un postulat et en les remettant dans la seule voie où elles pourront aboutir à un progrès sérieux.

G. JÉQUIER.

LAUSANNE — IMPRIMERIE COOPÉRATIVE LA CONCORDE
